

11185/21

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2020/2021

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 25 août 2021

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 25 août 2021

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Recommandation de la banque centrale européenne au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur du Banco de España (BCE/2021/29)

E 15970



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 10 août 2021
(OR. en)

11185/21

UEM 245

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Madame Christine LAGARDE, présidente de la Banque centrale européenne
Date de réception:	21 juillet 2021
Destinataire:	M. Carsten PILLATH, directeur général, Conseil de l'Union européenne
Objet:	RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur du Banco de España (BCE/2021/29)

Les délégations trouveront ci-joint la recommandation de la Banque centrale européenne
BCE/2021/29.



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

FR

ECB-PUBLIC

RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 16 juillet 2021

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes
extérieur du Banco de España
(BCE/2021/29)**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit :

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) En 2018, le Banco de España a sélectionné Mazars Auditores, S.L.P. - Mazars, S.A. en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2018 à 2020, avec la possibilité de proroger le mandat pour les exercices 2021 et 2022, et le conseil des gouverneurs de la BCE a recommandé cette désignation ainsi que la possibilité de proroger le mandat pour les exercices 2021 et 2022¹.
- (3) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel du Banco de España, Mazars Auditores, S.L.P. - Mazars, S.A., est arrivé à expiration après la vérification des comptes de l'exercice 2020. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2021 et 2022.
- (4) Le Banco de España a l'intention de proroger le mandat de Mazars Auditores, S.L.P. - Mazars, S.A. pour les exercices 2021 et 2022, comme le prévoient la recommandation BCE/2018/22 et les considérants de la décision (UE) 2018/1518 du Conseil². Cette prorogation est possible

¹ Recommandation BCE/2018/22 de la Banque centrale européenne du 6 septembre 2018 au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur du Banco de España (JO C 325 du 14.9.2018, p. 1).

² Décision (UE) 2018/1518 du Conseil du 9 octobre 2018 modifiant, en ce qui concerne le commissaire aux comptes extérieur du Banco de España, la décision 1999/70/CE concernant les commissaires aux comptes extérieurs des banques centrales nationales (JO L 256 du 12.10.2018, p. 63).

conformément aux dispositions contractuelles entre le Banco de España et Mazars Auditores, S.L.P. - Mazars, S.A.,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION :

Il est recommandé de désigner l'association temporaire d'entreprises Mazars Auditores, S.L.P. - Mazars, S.A. en tant que commissaire aux comptes extérieur du Banco de España pour les exercices 2021 et 2022.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 16 juillet 2021.

La présidente de la BCE

Christine LAGARDE